



Parc  
naturel  
régional

du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 24 septembre 2024

|                                  |                                                                                                           |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de publication : 27/09/2024 | Délégués en exercice : 21                                                                                 |
| Date de convocation : 13/09/2024 | Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 12<br>Votes : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0 |

Le 24 septembre 2024, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Coulon (79), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

### Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :

Pascal DUFORESTEL

*Guillaume RIOU (pouvoir à Catherine TROMAS)*

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :

*Yveline THIBAUD (pouvoir à Gilles GAY)*

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Gilles GAY

Au titre du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

Séverine VACHON

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :

*Arnaud CHARPENTIER (pouvoir à Stéphane GUILLON)*

Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Catherine TROMAS

Au titre des communes de Vendée :

Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Etait également présent (voix consultative) :

Xavier GARREAU, représentant des chambres d'agriculture

**LIFE Gouvernance Climat :  
demande de financements auprès de l'ADEME**



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



**LIFE Gouvernance Climat :  
demande de financements auprès de l'ADEME**

**Contexte**

Le Parc naturel régional du Marais poitevin a déposé en septembre 2023, au titre des 9 bénéficiaires, un projet LIFE Résilience climatique du Marais poitevin (LIFE Maraisilience) qui a été retenu par la commission européenne.

Le projet s'engagera pour une durée de 4 ans, à compter du 1er octobre 2024.

Ce projet vise :

- à objectiver les impacts du changement climatique auprès des acteurs du territoire et du grand public et à aider à la décision,
- à faire évoluer les gouvernances climatiques par la création d'un "Parlement "à amener les acteurs du territoire et ses habitants
- à se projeter sur des futurs désirables sur le thème "Vivre le Marais poitevin en 2050" par l'organisation d'ateliers de scénarisation
- à accompagner au changement plus de 800 personnes via des ateliers, outils et moyens humains dédiés
- à tester des actions concrètes expérimentales à l'échelle d'EPCI

L'ADEME, Agence de la transition écologique, a participé à l'élaboration du projet et souhaite y contribuer financièrement via le fonds adaptation. Le montant sollicité de 315 000 € serait prioritairement sur les actions relatives aux aspects de gouvernance et changement de comportements.

**Décision**

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'autoriser le Président :

- à solliciter les fonds ADEME pour le financement de l'opération et à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Président  
Syndicat mixte  
LE PRÉSIDENT  
Pascal DUFORRESTEL

